



Credit : FTF - Tonnelerie Dargaud & Jacoff



# Le fût signe son retour



# Le savoir-faire français : une renommée mondiale

La tonnellerie française est connue dans le monde entier. C'est son savoir-faire ancestral qui est très apprécié des professionnels de la vigne et du vin.

**C'**est un arbre noble. C'est lui qui est à l'origine du fût. C'est le chêne. Parmi les 250 espèces de chênes répertoriées, seules 3 sont utilisées en tonnellerie. Il s'agit du chêne rouvre ou chêne sessile (*Quercus sessiflora*), le chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le chêne blanc américain (*Quercus alba*). Certains fûts sont aussi fabriqués en acacia et en châtaignier, mais cette production est plus limitée. De la naissance du chêne à la dégustation du vin élevé en fût, il peut s'écouler jusqu'à 200 ans selon la Fédération des tonneliers de France. «*Les chênes abattus pour la fabrication des merrains ont facilement 150 ans et peuvent parfois être tricentennaires*». Une fois le chêne abattu et fendu, le merrain va se reposer à l'air libre pendant deux à trois ans, ce qui lui permettra de se bonifier et d'atteindre la maturité nécessaire pour être transformé en fût. Cette étape d'affinage demande de la patience et une maîtrise parfaite de la part des tonneliers. L'alternance des saisons avec leurs aléas climatiques est une étape importante pour l'affinage des merrains.

Depuis plus de 2 000 ans, la tonnellerie française rayonne sur tous les continents. Les plus grands vins de notre planète trouvent leur origine dans notre futaille. Pour Jérôme Viard, tonnelier à Cauroy-lès-Hermonville en Champagne, «*tout est affaire de dosage entre le savoir faire du tonnelier et le talent du vigneron pour vinifier son vin dans cet écrin de bois*».



Parmi les 250 espèces de chênes répertoriées, seules 3 sont utilisées en tonnellerie. Il s'agit des chênes sessiles, pédonculés et blancs américains.

## Une activité en hausse

Après deux exercices stables, la tonnellerie française annonce une activité en hausse en 2015. Les entreprises adhérentes à la Fédération des tonneliers de France ont produit 592 300 fûts pour un chiffre d'affaires

de 390,9 millions d'euros, soit une augmentation de 8,3 % en volume et 10 % en valeur. L'export reste toujours aussi dynamique pour la profession, avec 381 000 fûts (64 %) pour un chiffre d'affaires de 264,4 millions d'euros (68 %).



Crédit : J.M.T.

Depuis plus de 2 000 ans, la tonnellerie française rayonne sur tous les continents. Les plus grands vins de notre planète trouvent leur origine dans notre fûtaillerie.

*«L'activité de tonnellerie est à la fois très internationalisée et très concentrée autour de 5 pays qui représentent 80 % du marché mondial. Le top 5 établi l'année*

*dernière se confirme tout en montrant une belle résilience du vieux continent», explique la Fédération.*



La France reste le premier marché en volume devant les États-Unis. L'Espagne devient le troisième devant l'Australie et l'Italie. *«La régression des marchés de l'Hémisphère sud observée depuis plusieurs années se poursuit et se justifie par des raisons essentiellement économiques. Le marché asiatique est quant à lui toujours instable»*, souligne un communiqué de presse de la Fédération des tonneliers de France daté de juin 2016.

En Europe, ces résultats trouvent très naturellement leur explication dans la qualité supérieure et les volumes en hausse du millésime. Concernant le marché américain, des ventes de vins en croissance couplées à un cours du dollar favorable ont incité les winemakers à passer davantage commande. *«Cette embellie, note la tonnellerie française, a conduit les entreprises du secteur à recruter, avec une hausse des effectifs de 5 % relevée sur la période»*.

José Martinez Teruel



## LES TONNELIERS CRÉENT LE SYNDICAT DES MERRANDIERS

D'après un communiqué, «*les tonneliers de France se réjouissent de voir le marché mondial de la barrique reprendre vigueur, mais constatent toutefois que le prix de la matière première n'a jamais été aussi élevé et pèse lourdement sur la marge de leurs entreprises*».

Pour tenter d'appréhender les différentes dimensions (politique, économique, commerciale...) de la problématique de l'approvisionnement et être dûment représentés, certains adhérents à la Fédération des tonneliers de France viennent de créer le Syndicat des merrandiers de France.

«*En effet environ la moitié des merrains produits en 2015 en France l'ont été par des entreprises de tonnellerie intégrant une activité de merranderie. Il est dès lors légitime pour celles-ci de vouloir peser dans le paysage des négociations*», ajoute le communiqué.

Tout récemment réunis en assemblée générale à Cognac, les 50 adhérents à la Fédération des Tonneliers de France ont réélu Jean-Luc Sylvain, de la tonnellerie éponyme, à leur présidence.

J.M.T.



Certains adhérents à la Fédération des tonneliers de France viennent de créer le Syndicat des Merrandiers de France. Ici, des merrains de la tonnellerie Jérôme Viard en Champagne.